

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

Compte-rendu de la réunion du lundi 11 janvier 2016 à 18h30
Salle Lafayette - Hôtel de Ville – Place d'Armes

ORDRE DU JOUR

Pôle Culture

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2015.

Action culturelle

2. Versement des subventions de la Ville de Metz pour 2016 aux trois principaux festivals culturels messins.

Patrimoine culturel

3. Versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle au Conseil de Fabrique de la paroisse Notre-Dame.

Patrimoine culturel

4. Versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle au Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Fiacre (Metz Sablon).

Pôle Culture

5. Divers.

Etaient présent(e)s, sous la présidence de : Monsieur LEKADIR, Adjoint Délégué à la Culture :

- Mademoiselle Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Christian SCHNELL, Directeur du Pôle Culture
- Monsieur Thierry DEPREZ, Chef du service Archives municipales
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Chef du service Action culturelle
- Monsieur André-Pierre SYREN, Conservateur Général, service Bibliothèques – Médiathèques

Etaient excusé(e)s :

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre suppléant

- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Madame Martine NICOLAS, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur William SCHUMAN, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Patrick THIL, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant
- Monsieur Thomas SCUDÉRI, Adjoint au Maire
- Madame Annie HOMMEL, Conseillère Déléguée
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Madame Hélène KISSEL, Directeur Général de Metz Métropole
- Monsieur Olivier LEDERLE, Directeur Général Adjoint de Metz Métropole
- Monsieur Christophe LAFOUX, Directeur Général des Services
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint
- Madame Barbara SCHNEIDER, Chef du service Patrimoine culturel
- Madame Sandrine SARRE, Chef de projet, service Action culturelle

Monsieur Hacène LEKADIR ouvre la séance à 18h40 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Adoption du compte-rendu de la CAC du 30 novembre 2015.

Avis favorable de la Commission

2^e Point : Versement des subventions de la Ville de Metz pour 2016 aux trois principaux festivals culturels messins.

Madame PROTARD présente ce rapport.

Monsieur LEKADIR indique à Madame MOLINET qu'en 2017, à l'occasion de la 30^e édition du Livre à Metz, la programmation sera en effet renforcée.

Au sujet de l'association Passages, Monsieur SCHNELL précise que Charles TORDJMAN s'est retiré du poste de directeur et a été remplacé depuis le début de cette année par Hocine CHABIRA. Ancien directeur de la compagnie de théâtre La Chose publique, il a été directeur artistique pendant plusieurs années du festival Renaissance de Bar-le-Duc.

Il a déjà engagé un dossier de demande de subvention au titre d'Interreg V. Sa volonté est de trouver de nouveaux moyens financiers et d'ouvrir plus largement l'association notamment au niveau de ses membres mais aussi de la vie culturelle de Metz.

Un risque demeure : l'aide du Département pour 2016 reste fragile avec un effet de one shot. Cela a pu être constaté sur le Centre Pompidou-Metz en 2015.

Le nouveau directeur semble en tout cas avoir bien analysé les forces et les faiblesses de la situation culturelle actuelle dans laquelle se trouve l'association.

Monsieur LEKADIR demande que la subvention de fonctionnement pour permettre à l'association Passages d'organiser les prochaines éditions du festival soit baissée et proposée pour un montant de 130 000 euros. Le rapport sera modifié en conséquence.

Madame PROTARD précise que le montant du budget prévisionnel du festival Hop Hop Hop

2016 figurant dans le rapport ne comprend pas les valorisations municipales en nature ni les valorisations des bénévoles. Il est donc proposé de le rectifier pour un montant total de 284 530 euros, valorisations comprises.

*Avis favorable de la Commission
Monsieur LEKADIR sera le rapporteur*

3^e Point : Versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle au Conseil de Fabrique de la paroisse Notre-Dame.

Monsieur LEKADIR présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

*Avis favorable de la Commission
Madame AGUASCA sera le rapporteur*

4^e Point : Versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle au Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Fiacre (Metz Sablon).

Monsieur LEKADIR présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

*Avis favorable de la Commission
Monsieur le Maire sera le rapporteur*

5^e Point : Divers.

Monsieur DEPRez précise que l'exposition actuellement en cours *A Chacun sa Grande guerre* connaît un franc succès et est à voir jusqu'au 29 janvier prochain. A la question de Monsieur LEKADIR de faire tourner l'exposition dans les écoles, Monsieur DEPRez confirme que cela est bien prévu.

Monsieur SYREN annonce la prochaine exposition au printemps à la médiathèque Verlaine intitulée *Participe présent* qui présentera le travail de 4 artistes plasticiens. Elle s'inscrit dans le cadre de la manifestation « Parcours d'artistes ». Il fait un premier bilan positif des ouvertures de la médiathèque au public le dimanche après-midi qui connaît un intérêt croissant (plus de 400 personnes le 10 janvier). Un bilan sera remis à Monsieur LEKADIR ainsi que sur les actions culturelles proposées dans ce cadre. Monsieur LEKADIR demande que l'inauguration du nom Verlaine soit fixée avec le Cabinet, un prochain dimanche en début d'après-midi.

Madame PROTARD annonce également que la prochaine édition du festival des Voix Sacrées se tiendra à compter du 20 février jusqu'au 30 mars prochain dans diverses églises et salles de spectacles de Metz et d'ailleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h.

Le Président de la Commission :


Hacène LEKADIR